



**Même sous le règne de  
COVID XIX,  
Les droits des salariés  
doivent être préservés**



Ces dernières semaines, pas moins de **six CHSCT extraordinaires ont été déclenchés** pour évoquer nos conditions de travail pendant cette crise. Dès l'annonce du confinement, les membres CGT du CHSCT ont demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaires qui a eu lieu le mardi 17 mars. Lors de ce CHSCT, les membres CGT ont fait une déclaration préalable et tous les membres du CHSCT ont déposés un droit d'alerte (DGI : Danger Grave ET Imminent) sur le process à mettre en place pour la protection des salariés (**gels hydro-alcooliques, masques, gants...**) et **de principes barrières**.

Cela permettait de couvrir l'ensemble des agents qui aurait souhaité faire valoir leur droit de retrait.

**Le DGI a été levé par le CHSCT le 19 MARS estimant que les principes barrières ont été mis en place à la PIC de Nantes (contrairement à de nombreuses PIC et de nombreux bureaux de poste).**

En supplément des principes barrières, un supplément de nettoyage a été mis en place quatre fois par jour ( WC, poignée de porte, lingettes pour ordinateurs...). Chaque agent à la prise d'activité doit nettoyer son poste de travail avec les produits désinfectants mis à disposition.

**Pendant cette période, nous préférons ne pas distribuer de tract individuel. Nous les affichons sur les panneaux syndicaux et nous en déposons quelques - uns. Ils seront aussi disponibles sur : le site [CGTFAPT44](http://CGTFAPT44) ou la page Facebook : <https://www.facebook.com/collectifcom.faptloireatlantique/>.**

Malgré toutes les mesures prises pour minimiser les risques, la vigilance de chaque agent est importante et en cas de non respect des principes barrières le droit de retrait existe toujours.

Les baks, les caissettes, les colis, les lettres et un tas d'autres surfaces ne peuvent pas être nettoyés. **Alors, oui il faut se laver les mains le plus possible, mais le risque zéro n'existe pas, ni en travaux intérieurs, ni en extérieur du au contact avec le public.** Pour gérer la pénurie de masques, le gouvernement a semble-t-il largement sous-évalué leur utilité. Maintenant le discours et les préconisations changent alors oui il faut garder la distance d'1 m et il est recommandé de porter des masques contrairement à ce qui a été dit au début de la pandémie.

**Le jeudi 16 Avril, un 7ème CHSCT était déclenché suite au nouveau roulement de la Poste, soit à la PIC, 1h de plus par nuit travaillée et 1 jour de plus par semaine en jour, soit 4 jours travaillés au lieu de 3 auparavant.**

Suite à la proposition de la CGT, **les membres du CHSCT, 2 CGT (1 membre CGT est confiné) et 1 SUD ont votés une résolution, refusant de donner un avis et de siéger.**

Extrait :

### Le CHSCT de la Pic Nantes Atlantique :

-Refuse de siéger et de discuter d'un projet de la Direction de La Poste, qui ne respecte pas la loi, à savoir notamment l'article 3 du Décret n° 2016-868 du 29 juin 2016 sur les 8 jours minimum de transmission des documents avant la date fixée pour la réunion,

-Dit qu'il ne peut pas être tenu le même jour un CHSCT d'information, et que le même jour il soit demandé aux représentants du personnel une consultation, un vote, sans que les représentants du personnel aient eu le temps d'étudier les réponses de la Direction à leurs questions, et d'avoir l'avis des salariés sur la situation.

-Décide que les représentants du personnel doivent pouvoir discuter avec les salariés avant de rendre leur avis, un temps d'analyse et de recueil d'informations auprès des salariés et sur le lieu de travail est nécessaire avant d'effectuer tout vote de consultation en CHSCT : les CHSCT d'information et le CHSCT de consultation devront être séparés de plusieurs jours, afin que les représentants du personnel aient le temps de discuter avec l'ensemble des salariés, sur les sites de la pic Nantes Atlantique et du CTED.

-Avoir la possibilité d'un recours à un cabinet d'expertise au vu de la situation sanitaire exceptionnelle.

-Décide d'un report du CHSCT extraordinaire du Jeudi 16 avril 2020 sur le principe de non- respect des délais de transmission des documents,

### Autres infos diverses :

**CONGES** : A plusieurs reprises depuis le début du confinement, la CGT a interpellé le groupe La Poste sur la nécessité de reporter la date d'écroulement des congés. Le confinement nous prive de notre liberté et Il est donc important que les postiers puissent jouir de leurs congés compte-tenu de la période exceptionnelle actuelle..

**La direction nationale vient de faire parvenir une fin de non recevoir à toutes nos demandes.**

Encore une fois, Merci Patron...

### AU NIVEAU NATIONAL :

Malgré les commentaires de nos dirigeants dans les médias nationaux :

➤ **NON, NON et NON le personnel n'a pas bénéficié dès le départ de matériels de protection.** Les 1ère semaines, les tâches se sont effectuées sans aucun principe barrière (pas de masque, aucun gel, aucune lingette, aucun plexis, aucun vigile...). Ces matériels ont été mis en place aux forceps grâce aux interventions et aux actions des militants CGT sur le terrain et au travers des Instances.

> **NON, NON et NON Monsieur Wahl, le chiffre de 24 millions de masques en stock n'était pas connu dès le 25 janvier** au travers d'une CNSST (Commission Nationale Santé Sécurité au Travail) comme vous le déclarez lors de votre audition au sénat, *et cela pour une simple et bonne raison, le 25 janvier 2020 était un samedi... et les CNSST ne se tiennent jamais les samedis...*

Il aura fallu 3 semaines pour qu'une distribution commence...**Quel mépris, quelle irresponsabilité, quel risque pris pour la sécurité des Postiers !**

De manière plus globale l'État, les médias, La Poste elle-même, **se souviennent tout à coup que nous Postiers, nous avons des missions de SERVICE PUBLIC...**

Concernant une **éventuelle PRIME** pour ceux qui bossent pendant cette période, **Rien à l'horizon**

Il est bien dommage qu'il faille une pandémie pour que tout ce petit monde ait recouvré la mémoire... **La CGT se bat depuis de nombreuses années pour le maintien de tous les services publics pour l'ensemble de la population.**

**L'heure de rendre des comptes viendra bientôt et la CGT sera présente avec tout le personnel pour défendre nos droits élémentaires et le service public**

